

Laurent Echeverria
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

ASSOCIATION BULTZA

**21 boulevard Jean d'Amou
64100 BAYONNE**

-----0000000000-----

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2010**

*16 rue Maruse Bastié, Parc d'Activités de Maignon
64600 Anglet
Tél : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71
l.echeverria@cleea.fr*

Laurent Echeverria

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Pau

16 rue Maryse Bastié, Parc d'Activités de Maignon

64600 Anglet

Tél : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association BULTZA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

16 rue Maryse Bastié, Parc d'Activités de Maignon

64600 Anglet

Tél : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71

l.echeverria@cleea.fr

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance l'élément suivant :

- Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai été conduit à examiner l'affectation des apports des financeurs aux fonds associatif ainsi que les modalités d'octroi des prêts par l'association et leur comptabilisation.

Les appréciations que j'ai portées sur ces éléments s'inscrivent dans ma démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des dirigeants et dans les documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Anglet,
Le 11 juillet 2011
L. ECHEVERRIA
Commissaire aux Comptes



STEPHANE SAINT - MARTIN - CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE GESTION

5, RUE GENTIL ADER
64100 BAYONNE

Diplôme d'études supérieures
de droit des affaires

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Tel : 05.59.46.11.46
Fax : 05.59.46.10.96
Email : stephane.saint-martin@wanadoo.fr

ASSOCIATION « BULTZA »

21 BOULEVARD JEAN D'AMOU

64100 BAYONNE

ETATS COMPTABLES DE SYNTHESE

DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

-ooOoo-

CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés



Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
16, rue Maryse Bastié
Parc d'Activités de Maignon
64600 ANGLET

Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71

N° SIRET 390 699 155 00011 - N° APE 741 C

« BULTZA »
 ASSOCIATION LOI 1901
 SIEGE SOCIAL : 21 BOULEVARD JEAN D'AMOU
 64100 BAYONNE

-ooOoo-

BILAN

ACTIF

PASSIF

	31/12/2010	31/12/2009		31/12/2010	31/12/2009
<u>Prêts consentis</u>			<u>Fonds associatifs</u>		
Capital restant dû	1 443 305.94	1 266 912.66	1) sans Droit de reprise	337 514.93	294 014.93
Provision pour dépréciation	-55 492.05	-15 194.33	2) avec Droit de reprise	1 658 624.69	1 327 823.64
Titres de participations	1 016.00	16.00			
Engagements à recevoir	195 648.50	136 948.60	Report a nouveau	-15 588.28	-2 928.80
			Résultat de l'exercice	-34 639.48	-12 659.48
<u>Disponibilités :</u>					
1) Banque et caisse	352 444.34	245 612.63	Provision s/risque & charge	2 640.00	2 574.00
2) Valeurs mobilières placées	104 685.13	104 685.13			
			Intérêts courus a payer		
			Dettes fournisseurs	33 556.00	32 156.40
			Emprunts a verser	58 500.00	89 500.00
			Produits constatés d'avance	1 000.00	8 500.00

Total : 2 041 607.86 1 738 980.69

Total : 2 041 607.86 1 738 980.69

CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

16, rue Maryse Bastié
 Parc d'Activités de Maignon
 64600 ANGLET

Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71
 N° SIRET 390 699 155 00011 - N° APE 741 C

« BULTZA »
 ASSOCIATION LOI 1901
 SIEGE SOCIAL : 21 BOULEVARD JEAN D'AMOU
 64100 BAYONNE

CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés



Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes
 16, rue Maryse Bastié

Parc d'Activités de Maignon
 64600 ANGLET

Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 77
 N° SIRET 390 609 155 00011 - N° APE 741 C

-ooOoo-

COMPTE DE RESULTAT

<u>CHARGES</u>	<u>PRODUITS</u>
----------------	-----------------

	31/12/2010	31/12/2009		31/12/2010	31/12/2009
Animation ch.des métiers			Fonds garantie FGIF		
Direct° générale.Ch.métiers	57 965.25	57 855.00	Com° Aquit.Transmission	750.00	1 250.00
Naccre sous-traité	4 150.00	1 600.00	Naccre	27 550.00	15 100.00
Sofaris assurance sur l'insolvabilité des prêts	6 480.00	6 546.00	Cotisations membres	16 997.50	16 330.00
Honoraires	5 990.00	5 860.40	Dons manuels non affecté	670.00	380.00
Frais acte - publicité	1 177.59	3 355.28	Subvention fonctionnement	36 037.00	31 114.00
Réception-ptt-frais banque	203.63	217.01	Reprise provision risques et provisions sur prêts	4 315.78	930.00 2 645.71
Cotisation France initiative réseau (FIR)	2 094.00	1 753.00	Transfert charge exploitat°	3 393.75	12 103.00
Dépréciation des prêts	42 039.50	14 812.20	revenu financ.placement et prod. net /cession titre	959.61	3 571.95
Dotation provision	2 640.00	2 574.00	Produits gestion courante	0.85	
Perte prêt irrécouvrable		581.25			
Perte sur subvention					
Perte exceptionnelle	2 574.00	930.00			
	125 313.97	96 084.14		90 674.49	83 424.66
Bénéfice :	0	0	Perte :	34 639.48	12 659.48
Total général :	125 313.97	96 084.14		125 313.97	96 084.14

STEPHANE SAINT-MARTIN

Diplôme d'études supérieures
de droit des affaires

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Tel : 05.59.46.11.46

Fax : 05.59.46.10.96

Email : Stephane.saint-martin@wanadoo.fr



« BULTZA »

ASSOCIATION LOI 1901

SIEGE SOCIAL : 21 BOULEVARD JEAN D'AMOU
64100 BAYONNE

-ooOoo-

ANNEXE COMPTABLE

L'exercice clos le **31 décembre 2010** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan s'élève à 2 041 607 €.

Le compte de résultat dont le total s'élève 125 313 €.

se solde par une perte de 34 639 €.

• **PRESENTATION DES COMPTES**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

• **METHODES GENERALES**

• **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

• **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

• **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens (voir tableaux d'amortissement joints).

• **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

• **CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.



• **CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

• **FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

Evénements principaux de l'exercice : Aucun bénéficiaire de prêt n'a été déclaré irrécouvrable cette année 2010.

Trois prêts douteux subsistent de l'année 2009, et huit nouveaux dossiers ont été inscrits en douteux en 2010. La dotation nouvelle pour prêts douteux 2010 s'élève à 42 039,21 euros. Corrélativement, la reprise sur provision dotée en 2009 est de 1 741,49 euros.

• **SUIVI DES PRETS DEFINITIVEMENT IRRECOUVRABLES**

Prêts devenus irrécouvrables dans l'exercice	Prêts irrécouvrables au cours des exercices antérieurs	Cumul des prêts irrécouvrables à la date de clôture de l'exercice
0 €	13 099,85 €	13 099,85 €

• **TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute de clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 266 912,66	717 000,00	540 606,72	1 443 305,94
TOTAL	1 266 912,66	717 000,00	540 606,72	1 443 305,94

• **TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Amortissement cumulé au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulé en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				


CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés
 Expertise Comptable
 Commissariat aux Comptes
 16, rue Maryse Bastié
 Parc d'Activités de Maignon
 64600 ANGLET
 Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71
 N° SIRET 390 699 155 00011 - N° APE 741 C

• **TABLEAU DES PROVISIONS**

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	2 574.00	2 640.00	2 574.00	2 640.00
Provisions dépréciations prêts	15 194.33	42 039.21	1 741.49	55 492.05
Provisions dépréciations clients				
TOTAL	17 768.33	44 679.21	4 315.49	58 132.05

• **TABLEAU DE SUIVI DES FONDS FINANCEURS**

Secteur d'intervention	Etat des fonds au 01/01/2010	Etat des fonds au 31/12/2010	Trésorerie (a) (placement inclus)	Prêts à débloquer (b)	net disponible (a) - (b) = ©	Fonds dus à encaisser (d)	total net © + (d)
Interieur	897 381	935 381	92 024	25 500	66 524	19 000	85 524
Côte basque	654 457	985 759	283 213	33 000	250 213	156 605	406 818
Boulangerie	70 000	75 000	47 271	0	47 271	0	47 271
Total :	1 621 838	1 996 140	422 508	58 500	364 008	175 605	539 613

• **AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS**

<i>Origines</i>		
- Perte comptable 2009		12 659,48
- Report à nouveau débiteur antérieur		2 928,80
- Prélèvement, le cas échéant ; sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.		
<i>Affectations</i>		
- Report à nouveau débiteur		15 588,28
- Réserves (dont celle pour le projet associatif)		
- Fonds associatif sans droit de reprise		

• **CREANCES ET DETTES**

ETAT DES CHARGES A PAYER

Honoraires.....	5 990,00 €
Caution Sofaris complément 2010.....	1 182,00 €
« Direction générale » ch. Métiers 2° semestre	24 027,75 €
Abandon de créance chambre des métiers	- 3 393,75 €
Suivi chambre de métiers « Naccre » 2009 et 2010	5 750,00 €

PRODUITS A RECEVOIR

Dossier Naccre à recevoir

Naccre à recevoir dossier et suivi..... 7325,00 €

Collectivités publiques prod à recevoir

Solde conseil régional - 2° partie 6 558,50 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Société générale (cotisation 2011) 1 000,00 €

• **EFFECTIF MOYEN**

L'association n'est dotée d'aucun personnel salarié.



•. INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
(bénévolats, mises à disposition...)

La chambre des métiers des Pyrénées Atlantiques a fait un abandon de créance de sa prestation « animation » du secteur « Pays-basque intérieur » à hauteur 14 389,50 euros représentant 26,50 journées de travail

La chambre de commerce de Bayonne Pays-Basque a fait un abandon de créance de sa prestation « animation » du secteur « Côte basque » à hauteur 20 362,50 euros représentant 37,5 journées de travail

-o=O=-o-

